Le journal des fermes pédagogiques

NUMERO 3 - OCTOBRE 1997

SOMMAIRE

Info	2
Une nouvelle circulaire sur les sorties scolaires	
SERVICE STREET,	
Boîte à outils	2
图图 2000年1	
L'atelier	3
Explorons le monde des arbres fruitiers	
Dossier spécial :	4-7
Espèces et races menacées	
Section of the Control of the Contro	
En bref	7
Agenda	8
Petites annonces	8

EDITO

Le développement des fermes pédagogiques, de leurs activités et des services qu'elles rendent à de nombreux titres n'est pas un phénomène intéressant l'Etat de façon anecdotique.

Fréquentées chaque année par plus d'un million d'élèves et des jeunes, elles représentent au plan économique et social, un secteur qui compte déjà plus de 1 000 unités (1 192 au 1er Octobre 1997) réparties sur tout le territoire.

A eux seuls, ces faits expliquent que les cinq ministères associés dans la commission se préoccupent d'assurer, notamment par ce journal, une information spécialisée, pertinente tant pour les fermes elles-mêmes que pour les représentants des administrations auxquels il est également adressé jusqu'ici gratuitement.

Nous espérons que les trois numéros édités vous ont été utiles et que les suivants le seront plus encore.

Votre intérêt pour ce support sera marqué par l'abonnement auquel nous vous proposons désormais de souscrire 60 francs pour 4 numéros, somme qui ne correspond qu'à la prise en charge des frais d'impression et d'envoi.

Au cours de la dernière édition du journal, vous avez pu découvrir un dossier spécial sur l'activité équestre dans les fermes pédagogiques. Nous vous proposons aujourd'hui un dossier spécial sur les espèces et races d'animaux en voie de disparition, dont la sauvegarde peut offrir des thèmes pédagogiques très intéressants, tant du point de vue de leur valeur patrimoniale que de celui de l'intérêt, pour l'avenir, de la diversité.

Au-delà de ce dossier, vous trouverez vos rubriques habituelles : la boîte à outils, les témoignages, l'atelier, les petites annonces, l'agenda,... élaborées pour vous faire connaître outils, colloques, rencontres,... utiles dans le développement de votre activité.

Bonne lecture à tous et ... abonnez-

La Commission Interministérielle







Info

Une nouvelle circulaire sur les sorties scolaires

Le ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie vient de publier une circulaire portant sur l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelless et élémentaires publiques (Circulaire n°97-176 du 18-9-1997, publiéedans le Bulletin Officiel hors-série n°6 du 25 septembre 1997).

Cette circulaire, dont vous pourrez lire le préambule ci-après, précise notamment les conditions d'encadrement, de financement, de déplacement de ces sorties et les modalités de contrôle des structures d'accueil. Le texte intégral de cette circulaire est distribué dans le réseau CNDP-CRDP sous forme d'un B.O. hors série vendu 14 F.

Il peut être consulté sur Internet : http://www.edutel.fr/actu/sortie.htm.

L'école est un lieu d'expérience et d'apprentissage qui est ouvert sur le monde qui l'entoure. Tout ne s'apprend pas dans la classe et ce principe justifie à lui seul que les maîtres suscitent constamment l'intérêt des élèves par l'organisation d'activités à l'extérieur de l'école.

Vingt-cinq circulaires et notes de service régissaient les sorties scolaires, ce qui provoquait des difficultés d'organisation et entraînait une confusion des responsabilités.

Il convenait donc que l'Education nationale dispose d'un document moderne dans sa présentation, accessible à tous et clarifiant les responsabilités de chacun en respectant un double objectif : faciliter et développer les initiatives pédagogiques des enseignants, mettre en place de meilleures conditions de sécurité et d'encadrement des enfants. Tel est l'objet de la présente circulaire.

Les sorties scolaires relèvent désormais de trois catégories :

1ère catégorie

Les sorties scolaires régulières, correspondant aux enseignements réguliers, inscrits à l'emploi du temps et nécessitant un déplacement hors de l'école. Elles sont autorisées par le directeur d'école.

2ème catégorie

Les sorties scolaires occasionnelles sans nuitée, correspondant à des activités d'enseignement sous des formes différentes et dans des lieux offrant des ressources naturelles et culturelles, même organisées sur plusieurs journées consécutives sans hébergement, relèvent de cette catégorie. Ces sorties sont autorisées par le directeur d'école.

3ème catégorie

Les sorties scolaires avec nuitée(s), qui permettent de dispenser les enseignements, conformément aux programmes de l'école, et de mettre en oeuvre des activités dans d'autres lieux et selon d'autres conditions de vie.

Les sorties scolaires avec nuitée(s) qui regroupent les voyages collectifs d'élèves, classes de découverte, classes d'environnement, classes culturelles, comprenant au minimum une nuitée, sont autorisées par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale.

> Jean-Paul Delattre, Chargé de mission à la Direction des Ecoles

Boîte à outils

Actes de colloque

Annoncé dans le n° 0 du journal des fermes pédagogiques, **le colloque "Animal, Handicap et Institution"** organisé par l'association KRONOS a eu lieu les 14-15 novembre 1996 à St-Jean d'Heurs. L**es actes** sont édités et reprennent l'intégralité de la rencontre.

Prix de vente : 150 F - CREAHI Poitou-Charentes - 23, Boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers - Tel 05 49 88 22 00 - Fax 05 49 88 21 31.

Collection "COPAIN"

Les éditions Milan proposent une collection d'ouvrages intitulés "**Les Copains**". Au sein de cette collection, un certain nombre d'édition sont de véritables bibles pour les fermes pédagogiques :

"Copain des Champs" de Dominique et Serge Simon, illustrations de Pierre Ballouhey.

Les champs parsèment nos paysages, mais savons-nous seulement ce qu'il s'y passe ? Ce guide va permettre au lecteur de se plonger dans ce monde qui réserve bien des surprises. Tout y est : les grandes cultures, les élevages ou les métiers liés à l'agriculture. 240 p. couleurs - Cartonné - 18×25 cm. Prix de vente publique : 148 F.

"Copain des villes" de Renée et Bernard Kayser, illustrations de Pierre Ballouhey.

La ville nous entoure mais la connaissons-nous bien ? Ce livre présente le monde urbain, de l'architecture à la pollution en passant par les distractions et la nature. 272 p. couleurs - Cartonné - 18×25 cm. Prix de vente publique : 148 F.

"Copain des Bois" de Renée Kayser, illustrations de Pierre Ballouhey. Le vrai guide du petit trappeur, avec plus de mille illustrations couleurs: tableaux, cartes, explications scientifiques, ... Les enfants sauront reconnaître les traces laissées par les animaux ou faire un aquarium. Ils apprendront aussi à se repérer grâce aux étoiles, à construire une cabane ou à allumer un feu sans danger, ... 240 p. couleurs - Cartonné - 18 x 25 cm. Prix de vente publique: 148 F.

"Copain des chevaux" de J-F. Ballereau, photos de Gilles Delaborde. Qu'est-ce qu'un pur sang ? Pourquoi y a-t-il des chevaux noirs ? Comment aborder son poney ? Un guide complet tout en photos, sur les fils du vent. 232 p. couleurs - Cartonné - 18 x 25 cm. Prix de vente publique : 148 F.

"Mon premier copain des bois" de Renée Kayser, illustrations de Ginette Hoffmann et Catherine Fichaux.

Les "Copains" ont enfin un petit frère ! Les très jeunes explorateurs (5 - 9 ans) vont pouvoir arpenter la nature à la découverte des fleurs, des arbres, des animaux, ... Un régal pour les trappeurs en culotte courte, qui trouveront aussi, des idées d'expériences, de bricolage et des activités passionnantes à faire seul ou en famille. 184 p. couleurs - Cartonné - 17 x 22 cm. Prix de vente publique : 98 F.

Classeur "Sécurité en animation nature"

Pour toutes les structures organisant des **activités d'éducation à la nature et à l'environnement** ou des **activités de pleine nature**, la sécurité est une des préoccupations majeures. Pour mieux organiser la sécurité des séances et améliorer la formation des animateurs ou encadrants, la FRAPNA a édité un classeur "**Sécurité en animation nature**", véritable outil méthodologique et pratique axé sur la prévention, donnant également tous les conseils utiles pour intervenir de façon adaptée en cas de problème. Le classeur est vendu au prix de 160 F TTC + 28 F de frais de port. FRAPNA - 32, Rue Ste-Hélène - 69002 Lyon - Tel 04 72 77 19 99.

L'atelier

Explorons le monde des arbres fruitiers pour en découvrir les formes, les couleurs et les goûts !



Activité 1 : Jeu d'identification avec les fruits et les feuilles

Les enfants se mettent par deux. Léa va cueillir un fruit ou une feuille sur un arbre fruitier de son choix, dont elle aura bien repéré l'emplacement et la donne à Marc qui avait le dos tourné (ceux qui ne partent pas choisir d'éléments, c'est-à-dire un enfant par couple, restent près de l'animateur et ferment les yeux). Après avoir touché, observé et éventuellement goûté le fruit ou la feuille, Marc part à la recherche de l'arbre qui porte l'élément, suivi de Léa. S'il pense l'avoir trouvé, il peut le cueillir, voire le goûter. Si c'est bien celui-là, il le présente à Léa qui confirme ou non sa découverte. Sinon, Marc continue à chercher. On inverse ensuite les rôles. On insiste sur le toucher et le goût : l'enfant peut fermer les yeux pour mieux ressentir.

Il faut tempérer l'ardeur des enfants qui vont avoir tendance à donner trop d'informations, voire la solution à celui qui cherche.

Activité 2 : Parcours d'observation dans le verger

Par deux, les enfants sont pourvus d'un sac plastique avec 2 feuilles et 2 fruits de 4 variétés fruitières différentes. Les enfants partent se promener entre les arbres, qui auront été marqués au préalable d'une forme ou d'une couleur portées par des étiquettes. Ils doivent retrouver les arbres qui portent ces feuilles et ces fruits et recopier les formes et les couleurs pour attester de leur passage, ils reviennent ensuite jusqu'au point de départ. L'animateur peut alors vérifier l'exactitude des formes ou couleurs ramenées.

Suivant le niveau des enfants, on peut :

- étiqueter 6, 8 et jusqu'à 12 arbres, sachant que 4 ou plus sont à retrouver.
- marquer les arbres avec des formes recopiables, des cercles de diverses couleurs ou ne pas mettre d'étiquettes et dire aux enfants de ramener un double de leurs feuilles et fruits prélevés sur l'arbre.

Activité 3 : Mémorisation et classements (cette activité fonctionne de manière collective)

Jeux de kim : l'animateur prépare un ensemble de fruits ou de feuilles de



couleurs, de tailles et de formes différentes. Les enfants observent, mémorisent puis se cachent les yeux : on retire un élément. Les enfants doivent le retrouver en décrivant sa taille, sa couleur. *Ensembles de fruits ou de feuilles avec un intrus* pour chacun (exemples : fruits verts avec un fruit rouge, feuilles entières avec



une feuille lobée, fruits à pépins et un fruit à noyau, etc.). Les enfants essaient de trouver l'intrus et d'expliquer pourquoi c'en est un à l'animateur.

Classements au sein d'ensembles: l'animateur prépare trois ensembles identiques de 5 à 6 fruits. - un premier ensemble permet aux enfants de classer les fruits par tailles: petits et gros.

- un deuxième permet de les classer par couleurs : rouges ou verts par exemple.
- un troisième par formes : ronds, allongés, pointus...

Remarque: Toutes ces animations sont proposées dans un verger mais elles peuvent être facilement adaptées dans un potager ou dans une forêt (mais attention aux baies!).

Cet atelier est issu d'un **recueil de séquences d'animation** sur le thème du fruit, de l'arbre fruitier et du patrimoine qui s'y rattache : "**Le verger enchanteur**". Ce document, réalisé par le **CPIE de la Vallée de l'Ognon**, est composé de plus d'une vingtaine de fiches adaptées à tous âges : cycle 1 (de 3 à 5 ans), cycle 2 (de 5 à 8 ans), cycle 3 (de 8 à 11 ans).



Chaque cycle a sa couleur et présente deux types de fiches :

- des fiches animateurs exposant les objectifs, les besoins et le déroulement des activités,
- des fiches enfants photocopiables que les enfants peuvent utiliser de manière auto-

nome. Ce sont des fiches de terrain ou de synthèse en liaison avec le thème traité dans la fiche animateur.

Une quatrième couleur est attribuée aux fiches "lecture", elles aussi, duplicables : textes poétiques, humoristiques ou techniques. Ces fiches permettront d'illustrer le thème abordé.

Une cinquième couleur est réservée aux fiches techniques destinées aux animateurs et aux enfants pour mettre en place, entretenir et pouvoir profiter de la production des arbres fruitiers.

Si vous souhaitez acquérir ce document pédagogique au prix de $45~\mathrm{F} + 20~\mathrm{F}$ de frais de port, vous pouvez contacter :

CPIE de la Vallée de l'Ognon - Maison de la Nature de Brussey 70150 Marnay - Tel. 03 84 31 75 49 - Fax. 03 84 31 92 23.

DOSSIER SPECIAL ESPECES ET RACES MENACEES

Quelques perspectives pour le travail scolaire à propos des animaux en voie de disparition

A l'occasion d'une visite dans une ferme pédagogique, les élèves des classes élémentaires peuvent se trouver confrontés à des "espèces protégées" à des "plantes fossiles" et, inévitablement, effectuer mentalement toutes sortes de rapprochements avec la disparition d'espèces aussi variées que les loups, les baleines, les éléphants, les ours et les dinosaures.

C'est probablement une occasion à saisir pour introduire certaines notions relatives au monde vivant, à l'évolution, à la sélection naturelle ou artificielle, et au rôle récent des sociétés humaines dans ces processus.

La domestication

Mais il est surtout utile d'aborder ces thèmes de manière concrète, situés dans la ferme visitée et en référence avec le contexte historique de la présence de telle ou telle espèce (rôle dans le travail agricole de certains animaux de trait, adaptation de telle volaille ou de tel ovin à un milieu difficile...). Il s'agira tout d'abord de faire apparaître le caractère domestique des animaux présentés et, éventuellement de situer la domestication (datant de la préhistoire pour le chien et le mouton, gallo-romaine pour le lapin, médiévale pour le chat, contemporaine pour le renne) et les nécessités auxquelles elle répond (assurer l'approvisionnement en viande, laine, lutter contre les rongeurs, ...).

La présentation de ces animaux donnera bien sûr l'occasion de découvrir les étapes de leur développement, leur mode de reproduction, et la place qu'ils occupent dans l'ensemble du monde vivant.

Il serait utile que le maître puisse dégager quelques notions de base que le questionnement des élèves, les éléments d'information prélevés sur le site et un apport documentaire éventuel, auront permis d'identifier.

La notion d'espèces

Une présentation très simple de la notion d'espèce (l'espèce cheval qui réunit des races différentes mais dont le croisement avec l'espèce âne produit un animal stérile, mulet ou bardot) pourra être utilement abordée en référence au chapitre du programme de sciences concernant la reproduction animale.

L'évolution des êtres vivants

La notion d'évolution, qui semble plus difficile à aborder, est également présente dans le programme du cycle des approfondissements : "des traces de l'évolution des êtres vivants : quelques fossiles typiques". Le contexte de la notion induit une présentation de celle-ci sous un angle descriptif, qui met en évidence l'aspect naturel du phénomène qui a conduit à la disparition d'espèces (végétales ou animales) dont on ne trouve plus que des traces fossiles.

A contrario, les fermes pédagogiques peuvent replacer le travail de l'Homme, éleveur et cultivateur, dans une échelle de temps bien plus courte que celle de la géologie et les transformations que connaissent les races sauvages dans le cadre de la domestication: modifications de la taille, de la couleur, des comportements (la sélection du chien à partir du loup par exemple) que l'on pourra opposer à la sélection qui a pu s'opérer sans intervention humaine. En revanche, à l'échelle de l'histoire des hommes, en 7 000 ans (soit 3 à 400 générations), les agriculteurs ont pu sélectionner des variétés de maïs et augmenter la taille des épis de 3 cm à 30 cm aujourd'hui.

D'importantes questions concernant le patrimoine, le sens des responsabilités des agriculteurs, des scientifiques, mais aussi de chacun, pourront alors être posées et trouver des éléments de réponse au cours de visites et à l'occasion d'un travail en classe.

L'utilité de la sauvegarde des espèces

Savoir que certaines races d'animaux domestiques peuvent disparaître et que l'on ne puisse les remplacer, permet de poser la question du patrimoine et de la valeur qu'il convient de donner aux legs du passé. Il peut être intéressant de conserver plutôt certaines races que d'autres pour des raisons économiques, biologiques, esthétiques... et les élèves pourront ainsi percevoir que ces décisions ne proviennent pas d'une révérence absolue et inconditionnelle à l'égard du passé ou d'une nature déifiée mais de projets d'avenir motivés, qui ont un coût, et que l'on décide d'assumer pour les raisons les plus fondées possibles.

Ainsi, la rencontre des élèves avec des animaux protégés, mais aussi avec des plantes que souhaite sauvegarder, pourra-t-elle déboucher sur une éducation civique où les rapports de l'Homme avec son environnement, avec la nature, ne partent pas d'à priori magiques ou idéologiques mais font une place raisonnable, compréhensible, aux responsabilités de chacun à l'égard d'animaux ou de plantes dont l'existence a demandé beaucoup de travail humain et dont le destin peut compter, pour une certaine part, dans l'avenir de nos sociétés.

> Jean-Paul Delattre, Chargé de mission à la Direction des Ecoles

Bibliographie

- "Des animaux disparus ou menacés" de Facklam, Margery ; traduction Verrier, Nadège; III Pied, Savine Flammarion père Castor Castor doc, 8 29 F 10-12 ans.
- "Liste mondiale d'alerte pour la diversité des animaux domestiques" FAO. Rome, BEATE D. Scherf, 1996.
- "Races d'hier pour l'élevage de demain" Audiat A., Paris, INRA, 1995.
- "Guide des animaux d'élevage" Hinrich Sambraus H., Paris, Eugen Ulmer, 1994.
- "Les races françaises de chevaux lourds" CEREOPA, Paris, CEREOPA, 1980.
- "Le livre de la vache" A. Raveneau, Paris, Rustica, 1996.
- "Les bonnes volailles d'Antan : poules, canards, oies, dindons, pintades" André D. , Editeur : Rustica, 1993.
- "Standard officiel des lapins de races" Fédération Française de Cuniculture, 1993.
- "Le grand livre des volailles de France" J.C. Périquet, Rustica édition, 1994.



Biodiversité animale et enseignement agricole

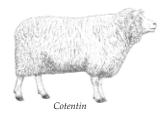
La conservation des races locales d'animaux domestiques relève d'objectifs multiples dont se préoccupent de très nombreux partenaires.

L'amélioration génétique de nos animaux domestiques a conduit l'élevage français au plus haut niveau de performances. En contrepartie, certains gènes dont nous pourrions avoir besoin dans le futur sont menacés de disparition, d'où les missions confiées aux organismes scientifiques et techniques - INRA, Instituts techniques, Bureau des Ressources Génétiques - pour concevoir les méthodes de maintien de la biodiversité et les mettre en œuvre. Le travail accompli depuis maintenant plus de 15 ans est tout à fait remarquable. La plupart des races bovines et porcines menacées bénéficient aujourd'hui de programmes de sauvegarde, moins avancés pour les races ovines et caprines.

En parallèle, les agriculteurs commencent à s'intéresser de nouveau à la transmission de leur patrimoine culturel; même si le mouvement est encore timide, on connaît des exemples d'éleveurs ancrés dans la modernité qui participent aussi à l'entretien de races locales. Il est raisonnable d'espérer un développement de ces pratiques. La volonté de revenir à des racines paysannes à travers une économie et une identité régionale trouve d'ailleurs un écho au-delà des éleveurs. Certains citadins acceptent mal la société de consommation et la civilisation des supermarchés. Cette aspiration doit être utilisée par les éleveurs. Elle l'est déjà dans le cas des fromages de Beaufort et Reblochon fabriqués exclusivement avec le lait des vaches Tarentaise et Abondance. Le boeuf de Bazas vient d'obtenir un label. La charcuterie à base de porc Basque en est un autre exemple. Les chevaux de trait sont relancés par le TREC et le débardage en forêt.

D'autres créneaux sont encore à exploiter : les ânes deviennent

des animaux de sport et de compagnie, ce qui entraine des efforts de promotion des races régionales. Les AOC et/ou labels peuvent aider quelques races de volailles et de moutons. Le principe "pas de conservation sans valorisation" ne s'applique pas partout, mais constitue un atout souvent indispensable. Nous sommes en droit d'espérer que de plus en plus d'éleveurs finiront par ne plus considérer la sauvegarde des races locales comme une affaire de citadins et de subventions. Assumer leur passé, transmettre une tradition vivante, même de façon marginale, c'est aussi pour eux une manière de se donner un "supplément d'âme".



D'autres partenaires s'intéressent particulièrement aux races locales dans le cadre de la conservation du patrimoine. Les régions sont sensibles à cet aspect et incitent à la redécouverte des races menacées, des outils et des savoir-faire liés à leur utilisation et au terroir. Parcs régionaux, éco-musées et fermes pédagogiques apportent souvent une aide importante à la conservation des races de leur région.

Au-delà de l'aspect génétique, l'attachement aux races régionales ou locales, même "reliques", est porteur aujour-d'hui de signification. C'est un aspect de la différence que l'on affiche par rapport à la région voisine, c'est un élément du patrimoine que l'on souhaite conserver. Dès lors que la sauvegarde de ces populations ne coûte pas cher à la collectivité, il

y a lieu de se réjouir de leur maintien.

Mais le concept de biodiversité ne doit pas être confondu avec le terme de "races reliques"; bien des races qui ont encore leur place dans l'économie mériteraient d'être surveillées de très près car leur avenir n'est pas évident, même lorsqu'elles expriment de très bonnes performances (par exemple, l'élevage français n'aurait pas à être fier de lui s'il transformait en reliques les races ovines Avranchin, Cotentin ou Bleu du Maine). Par ailleurs, la variabilité interne aux grandes races est un problème grave, dont ne se sont pas préoccupées les structures de sélection, soucieuses seulement de générer du progrès génétique à court terme.

L'enseignement agricole œuvre dans la conservation de ces races. A des degrés d'implication divers, une cinquantaine de lycées, centres de formation professionnelle et écoles vétérinaires ou agronomiques : centres conservatoires, petits troupeaux, travail avec des éleveurs voisins, ...

De la sensibilisation au module intégré dans la formation, les formés de tous niveaux sont associés à ces actions. Depuis 1994, un réseau national "races domestiques en péril - biodiversité animale", piloté par la DGER, fonctionne sur ce thème.

Ses objectifs sont multiples:

- contribuer à valoriser les actions entreprises par les établissements,
- faire passer le message de la nécessaire préservation de la biodiversité dans les formations,
- construire ou mutualiser des ressources pédagogiques pour tous les niveaux de formation,
- favoriser les relations avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux,

- ...

Le réseau publie trois fois par an un bulletin "Inforé'zoo" largement diffusé dans l'enseignement agricole et auprès de tous les partenaires, organise des sessions de formation continue pour les enseignants, et se réunit annuellement pour favoriser les échanges entre établissements membres.

Contact : Jean-Louis Vergne, animateur du réseau, LEGTA Limoges, 87430 Verneuil sur Vienne tél/fax : 05 55 48 01 01



Baudet du Poitou

Le FAIR et les races en péril

Organisé bisannuellement, en années paires, le Festival Animalier International de Rambouillet (FAIR) propose à chaque édition un colloque à destination du grand public sur les races en péril. C'est l'occasion, au-delà des échanges entre participants des différents organismes impliqués dans la conservation, d'un point d'actualité sur les programmes en cours, les actions engagées et les projets de réalisation.

Les actes de ces colloques sont édités en collaboration avec la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) du Ministère de l'Agriculture, et diffusés à la demande.

Contact : Espérance Brendlé - Tel. 01 49 55 47 77

Réglementation de la protection des espèces menacées d'extinction

Dans le cadre de la diversité animale et végétale de votre structure, vous serez peut-être tenté d'introduire dans votre ferme pédagogique certains animaux sauvages découverts dans la forêt voisine ou ramenés du bout du monde (rapaces, tortues, ...) ou certaines variétés végétales originales (orchidées, cactus, ...).

Mais mesurez vous les conséquences de ce geste ? Savez-vous que plus de 3 000 espèces animales et 40 000 espèces végétales risquent de disparaître de votre planète?

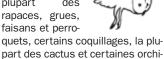
Savez-vous qu'en introduisant l'une de ces espèces, vous risquez d'être en infraction ?

Pour éviter que certaines espèces de la faune et de la flore sauvage disparaissent de la planète, la communauté internationale s'est mobilisée et a adopté la Convention de Washington. C'est en 1973, inquiets de la menace de disparition de certaines espèces végétales et animales, que 39 pays signaient à Washington une convention visant à réglementer le commerce international de ces espèces. Le 1er Janvier 1996, plus de 120 pays avaient ratifié le texte.

Les espèces sont classées en trois annexes en fonction des menaces plus ou moins grandes d'extinction pesant sur elles.

Parmi les espèces menacées d'extinction immédiate pour lesquelles le commerce est totalement interdit, nous pouvons citer : les singes anthropoïdes (gorille, chimpanzé, ...) et certains singes d'Amérique du Sud, les lémuriens, le panda, les éléphants, les rhinocéros, les grands félins (guépard, léopard, tigre, ...), les tortues marines, certains crocodiles et lézards, les

mandres géantes, la plupart des cétacés (dauphin, baleine, ...), la plupart des rapaces, grues, faisans et perro-



part des cactus et certaines orchidées....

Certaines espèces risquent l'extinction à court terme. Afin d'éviter une exploitation menaçant leur survie, le commerce international de ces espèces est strictement réglementé. Il est soumis à l'obtention de permis ou autorisations. Ces espèces sont les suivantes, la liste n'est cependant pas exhaustive.

Tous les singes*, tous les félins*, toutes les loutres*, les pécaris et certaines antilopes, tous les crocodiles*, tous les varans*, les tortues de terre et de rivière, tous les cétacés*, tous les boïdés

(boa, python, ...), tous les perroquets*, tous les rapaces diurnes et nocturnes*, tous les colibris*, les flamants, la sangsue médicinale, tous les coraux noirs, toutes les orchidées*. tous les cactus*, ... (* sauf les espèces déjà inscrites au paragraphe précédent).

D'autres espèces sont déclarées en danger sur le territoire d'un ou plusieurs pays et pour lesquelles de mesures de sauvegarde particulières, ayant pour but d'empêcher ou de restreindre leur exploitation, s'imposent (ainsi le morse au Canada ou l'ibis sacré au Ghana).

Ces trois dispositions s'appliquent aux espèces de la faune ou de la flore vivantes ou mortes ainsi qu'aux parties ou produits issus de ces espèces : plumes, coquillages, fourrures, ivoire, animaux naturalisés, fleurs séchées, boutures, etc.

En France, les personnes qui détiennent des espèces énumérées dans la convention de Washington doivent être mesure de justifier à tout moment de la régularité de cette détention. La Direction de la nature et des paysages (D.N.P.) du ministère de l'Environnement et la Direction générale de douanes et droits indirects du ministère de l'Economie et des Finances sont chargées de veiller à l'application de ces textes.



De plus, la France a adopté, depuis 1976, des mesures de protection plus rigoureuses que celles prévues au niveau international et communautaire. Ces mesures permettent de prendre en compte les particularités de la faune et de la flore des départements d'outre-mer. notam-

ment de la Guvane.

Ainsi, la destruction, la capture, la naturalisation, le transport, l'utilisation, la vente ou l'achat de spécimens de nombreuses espèces animales ou végétales sont interdits tant en métropole que dans les départements d'outre-mer.

Toutefois, cette réglementation n'a pas pour but d'interdire tout commerce de la faune et de flore sauvages mais de faire en sorte qu'il ne contribue jamais à la disparition d'une espèce ; ni à la propagation de maladies dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques.

Ne vous mettez pas en infraction.

Ministère de l'Environnement Direction de la nature et des paysages Bureau des Echanges internationaux d'espèces menacées 20, Avenue de Ségur 75 302 Paris 07 SP Tel. 01 42 19 20 21 Fax. 01 42 17 19 81

Une base de données nationale sur les animaux d'élevage

En 1980, la création d'un groupe de travail sur les Ressources Génétiques Animales au sein de la Commission de Génétique Animale de la Fédération Européenne de Zootechnie (FEZ), permet d'organiser régulièrement des enquêtes sur la situation des races et populations de bovins, ovins, caprins, équins et porcins dans les différents pays d'Europe.

Très vite, la nécessité d'une informatisation globale s'est fait ressentir. En 1987, la Commission de Génétique Animale recommande l'Université Vétérinaire de Hanovre pour accueillir cette base de données européenne, qui porte toujours ce nom "Base de données de Hanovre". Après le congrès de Rio de 1992, la F.A.O. décide de créer une Liste Mondiale d'Alerte sur la diversité des animaux domestiques.

Afin de mieux répondre aux besoins français, en juillet 1996, le Bureau des Ressources Génétiques (BRG), avec l'appui informatique de la Bergerie Nationale et la participation de divers organismes (Maisons de l'Elevage, Instituts Techniques, INRA, INA-PG, Herdbook, ...), a décidé de constituer une base de données regroupant les informations nécessaires à la gestion des ressources génétiques des animaux de ferme dans le contexte français et pouvant alimenter les bases de données internationales.

En janvier 1997, les données des deux fichiers, F.A.O. et Hanovre, ont été mises en parallèle pour constituer une base de réflexion sur un fichier national. Un travail de recherche et de réactualisation a été réalisé par les groupes pilotes (ruminants, porcins, volailles) du BRG. Pour recueillir les informations nécessaires, les questionnaires ont été envoyés à toutes les personnes considérées comme "interlocuteurs privilégiés" pour une race ou une population donnée. Depuis le mois de Juin, ces données viennent nourrir la base. La saisie des informations devrait être terminée à la fin du mois d'Octobre, pour un passage en test et une validation avant la fin de l'année 1997. Les premiers essais de diffusion devront avoir lieu au début de l'année 1998 pour les ruminants et les porcins pour une mise en service grandeur nature dès que possible. Les données concernant les équins, les volailles et lapins feront l'objet d'une deuxième phase.

Cette base de données sera régulièrement actualisée. A terme, un large public pourra accéder par l'outil internet à cette information sur les races françaises : effectifs, particularités, performances, utilisations, organismes ou personnes responsables.

Pour toutes les fermes pédagogiques désirant de l'information concernant les races et les méthodes de gestion des ressources génétiques animales et notamment dans le cadre des races à petit effectif, cette base de données sera un véritable outil pratique.

Pour tous renseignements, contactez le Bureau des Ressources Génétiques (BRG) - 57, Rue Cuvier - 75231 Paris cedex 05.

Les fermes pédagogiques et les espèces menacées

Les fermes pédagogiques peuvent être amenées à se préoccuper des espèces menacées. En effet, la situation géographique des fermes pédagogiques peut coïncider avec celle de certains animaux tels que les rapaces.

Ceux-ci ne logent pas uniquement dans les zones sauvages; on peut les trouver dans les zones agricoles: le busard cendré dans les plaines céréalières, à proximité des bois, près de habitations; la chouette effraie apprécie les granges. Même en milieu urbain, le faucon crécerelle s'est parfaitement adapté.

L'observation de ces oiseaux avec les enfants, la réalisation et la construction de nichoirs sont des activités qui peuvent compléter les actions éducatives de la ferme pédagogique.

Contribuer à la biodiversité animale et végétale peut aider à préserver ces espèces fragiles. Ainsi, par des actions menées avec les enfants, réalisation d'une mare, mise en place de nichoirs ou simple sensibilisation à ces questions, les fermes pédagogiques peuvent agir en faveur de l'environnement tout en éduquant sur la complexité de la nature, sa fragilité, la chaîne alimentaire, la place et le rôle de l'homme dans son environnement, le lien entre nature et agriculture, etc. Des associations peuvent vous aider dans cette démarche.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports soutient, suit ou subventionne des associations nationales d'éducation populaire de la jeunesse, parmi lesquelles un certain nombre développe des actions d'éducation à l'environnement. Parmi les spécialistes de ce domaine, deux associations s'intéressent plus particulièrement aux espèces menacées : la Fédération

des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN) et le Fonds d'Interventions pour les Rapaces (FIR).

Les clubs CPN regroupent des enfants et des jeunes, encadrés ou non par un adulte autour d'une passion: l'observation et la protection de la vie sauvage. 200 clubs couvrent le territoire de la France et sont présents dans des pays étrangers. La fédération des clubs CPN les soutient par l'édition de documents pédagogiques et d'outils pratiques, une aide téléphonique, l'organisation de rencontres et de stages de formation ainsi que le lancement de campagnes nationales. Ses adhérents reçoivent le journal "La Gazette des Terriers", où se trouvent des dossiers qui leur donnent des informations utiles pour agir : "Connaître les mesures de protection", "Creer des refuges à in-sectes", "Les oiseaux blessés, que faire ?", "Comment construire un nichoir?", etc.

Ces informations peuvent être reprises dans des documents à commander (livret, collections de fiches, ...) s'adressant aux enfants et aux jeunes, aux animateurs et enseignants. La FCPN vous envoie gratuitement son catalogue sur demande. Contact: FCPN - Maison des CPN, 08 240 Boult-aux-Bois, Tel 03 24 30 21 90.

Le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR), quant à lui, est une association créée en 1973 dont le but statutaire est de protéger les rapaces dans leurs

milieux naturels. Le FIR est affilié à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature. En éditant de nombreux documents, films (18 titres), audiovisuels (19 titres) et expositions (5), le FIR a affirmé d'emblée sa vocation internationale dans le domaine de l'éducation et de l'information.

Les actions menées sur le terrain par le FIR se font grâce au soutien de bénévoles, âges de 16 ans minimum, pour la surveillance des aires (nids) de rapaces qui, dérangés par le bruit, peuvent abandonner leur couvée. Deux mille aires environ des rapaces les plus rares (faucons pèlerins, aigles, vautours, balbuzards, busards, ...) sont surveillées tous les ans de féyrier à Août, période de nidification.

L'une de ses actions les plus spectacidares est la réintroduction des yautours fauves et moines dans le sud du massif central et l'organisation de l'accueil du public dans les gorges de la Jonte (région des Grandes Causses).

Enfin, en relation avec ses bénévoles et l'Union Nationale des Centres de Soins (UNCS), il participe partout en France à l'acheminement des rapaces blessés vers les centres de sauvegarde de la faune sauvage.

Le FIR peut répondre à toutes vos questions sur les rapaces et peut vous indiquer comment mieux les protéger. Il peut aussi vous fournir **expositions et films à louer, livres et cassettes vidéo** à acheter. Un catalogue peut vous être envoyé gratuitement. En outre, il peut organiser des **conférences avec projections** de films, diapositives et cassettes vidéo.

Si vous trouvez un rapace blessé, un réseau téléphonique a été mis en place pour le transport de ces oiseaux. Le FIR peut aussi vous mettre en contact avec les associations ornithologiques de votre département afin d'avoir un soutien direct dans vos actions d'éducation ou de protection.

Pour toute information, contactez le FIR - 11, Avenue du Château de Malmaison, 92 500 Rueil-Malmaison - Tel 01 47 16 77 95

N'oubliez pas, en France, tous les rapaces diurnes et nocturnes sont strictement protégés par la loi du 10 Juillet 1976, mais cela ne les met pas à l'abri des destructions! Des milliers de rapaces sont encore détruits en France par le piège, le poison et le fusil. Certains sont menacés pour d'autres raisons : c'est le cas de l'aigle de Bonelli (disparition des milieux et des proies), la chouette chevêche (manque de sites pour nicher et disparition des insectes en raison de l'utilisation de produits chimiques en agriculture) ou même le busard cendré qui niche au sol et est moissonné avec les blés.

En outre, si les rapaces sont fragiles, ils sont aussi indispensables à l'équilibre de la nature.

Elisabeth Blanchard, chargée de mission à la direction de la jeunesse et de la vie associative du ministère de la Jeunesse et des Sports.

En bref

Depuis plus de 3 ans, la Bergerie Nationale tient un inventaire des fermes pédagogiques en France. Suite à de nombreuses demandes des utilisateurs de fermes pédagogiques, des annuaires régionaux sont édités.

Exploitations agricoles, fermes d'animations, fermes mixtes, toutes les fermes pédagogiques répertoriées sont présentées de façon à orienter les enseignants, les responsables de groupes selon leurs besoins et leurs attentes.

Les renseignements ont été fournis par les structures ellesmêmes, par le biais d'articles de presse ou par les réseaux de fermes pédagogiques déjà existants, dont la description figure à la fin de chaque annuaire. La mise à jour des annuaires se fera régulièrement pour informer au mieux les utilisateurs.

Veuillez donc nous faire connaître tout changement concernant votre structure.

Les annuaires sont proposés sous forme de pochettes régionales, au format 21 X 29,7 cm, au prix de 65 F ou 75 F selon les régions (port compris).

Pour tout renseignement ou commande : Célia DEUDON Bergerie Nationale - Département Education à l'Environnement - Parc du Château 78 120 Rambouillet -Tel 01 34 83 68 71

Agenda

Du 28 octobre au 2 novembre 1997, l'Association Mainate organise le 13ème festival du film ornithologique à Ménigoute.

Renseignements: 05 49 69 90 09.

Le Graine Champagne-Ardenne et le CFPPA de l'Epine proposent des rencontres autour du thème "Les liens Ville-Campagne, Conséquences sur le développement local", les 22 et 23 novembre 1997 au Centre du Val d'Ante à Givry en Argonne (Marne).

Renseignements: Francis Dautel (GRAINE) Tel/Fax 03 26 82 65 59 ou Sylvain Petit au CFPPA de l'Epine au 03 26 68 66 11.

L'IFREE (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement en Poitou Charente) propose des stages, des formations, des conférences et des tables rondes autour du thème de l'éducation à l'environnement. Dans le cadre des conférences, Maryse Clary interviendra sur "l'environnement dans les programmes scolaires, la lettre et l'esprit", le mercredi 26 novembre 1997 à 15h à Poitiers. D'autres actions sont programmées pour l'année 1998.

Renseignements: IFREE - Carrefour de la Canauderie - Forêt de Chizé - 79 360 Villers-en-Bois - Tel 05 49 09 64 92 - Fax 05 49 09 68 95.

Le 16ème festival international du film d'environnement (RIENA), se tiendra le 28 novembre 1997 à Paris, organisé par le Conseil régional Ile-de-France.

Renseignements 01 53 08 50 61 75.

Dans le cadre de l'engouement des fermes pédagogiques pour l'ouverture de leur structure à une dimension sociale (jeunes en difficulté et personnes handicapées), la Bergerie Nationale et l'EPICEAF (Environnement, Prévention, Insertion, Culture, Etudes, Accompagnements, Formations) proposent une formation à Rambouillet, "Fermes Pédagogiques, Handicap et insertion", le 1er Décembre 1997.

Par ailleurs, une formation sera mise en place le **2 décembre 1997** pour aider les responsables de fermes pédagogiques à gérer au mieux leur **relation avec la clientèle** (rôles de chacun, conventions, partenariat, gestion des conflits,...).

Renseignements: Bergerie Nationale - Département éducation à l'environnement Parc du Château - 78120 Rambouillet - Tel 01 34 83 68 11 - Fax 01 34 83 68 75.

Du 2 février au 26 juin 1998 aura lieu, à la Bergerie Nationale de Rambouillet, la première session du certificat de spécialisation "Activité d'accueil pédagogique sur une exploitation agricole". Les certificats de spécialisation sont des formations qualifiantes de l'enseignement agricole. Ce certificat mis en place pour les acteurs des fermes pédagogiques, offre une spécificité aux diplômes agricoles (BTA, Bac professionnel, BTS, ...), aux BEATEP généralistes ou aux personnes justifiant de deux années d'expérience professionnelle. Il apportera les compétences nécessaires à la création d'une ferme pédagogique ou à l'emploi dans une telle structure.

Contact: Marie-Sylvie Coquillaud: 01 34 83 68 11.

Petites annonces

L'association de développement "Les Ateliers du Cambre d'Aze" recherche pour installation un chef d'exploitation agricole dans le cadre d'une Ferme d'Animation Educative.

Types d'élevages souhaités : ovins et/ou bovins (lait + fromage),

- Accueil quotidien de public scolaire et touristique
- Expérience et formation agricole (BTA) requises,
- Expériences dans le domaine de l'animation souhaitées.

Lieu : Pyrénées orientales, zone de montagne Cerdagne - Capcir

Contact: M. Olivier Gaurenne - 1, Rue des Lilas, Cal Treso 66210 Saint Pierre dels Forcats - Tel 04 68 04 15 19.

A vendre cochons chinois. Prix à débattre.

Contactez Mairie de Bonneuil sur Marne - M. Jouen 5, Rue d'Estienne d'Orves - 94380 Bonneuil - Tel 01 45 13 88 84

Association recherche co-responsable projet d'accueil d'enfants à la ferme (dans la Loire près de Saint Bonnet le Château). CDD 2 mois (Novembre, Décembre 1997), possibilité CDI ultérieur si conditions

nouveau plan emploi-jeunes réunies. Profil souhaité : 25/30 ans, compétences dans l'environnement, nature, soins aux animaux.

Expérience animation/éducation enfants, publics difficiles si possible. Aptitude à direction de projet, grande disponibilité. Rémunération CDD: SMIC/si CDI ultérieur à discuter.

Contacter: Isabelle Janotto - Tel 04 77 50 29 09.

La FIAAD (Formation Intervention Application pour un Autre Développement) dispose d'un atelier de fabrication d'outils et crée des instruments adaptés à la taille des enfants.

Ces instruments: pelles, râteaux, griffes, fourches, ... sont solides, efficaces et permettent de mettre en place des ateliers pédagogiques de jardinage, de plantation d'arbres, ...

En ce qui concerne l'atelier de fabrication, la FIAAD propose divers outils agricoles (porte-outil pouvant recevoir un petit soc de charrue, butteur-silloneur, sarcleur, griffon, sous-soleur,...).

Pour tous renseignements, contactez la FIAAD Ferme de Tauléac - 07000 Privas - Tel 04 75 64 48 33.

Directeur de la publication : Jacques Bourdreux Rédacteur en chef : Jean-Pierre Débrosse Secrétaire de rédaction : Anne-Bénédicte Ribon Comité de rédaction : Commission interministérielle PAO : Chantal Creusot - Bergerie Nationale de Rambouillet Illustrations : Marie-Sylvie Coquillaud - Dessins extraits du livre A. Raveneau "Inventaire des animaux domestiques en France" Photo couverture : R. Sauvaire/Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

